

ENTREPRISES & STRATÉGIES - FINANCE & LÉGAL**CONTENU MEMBRE – EDMOND DE ROTHSCHILD (EUROPE)**

Impatriés: des régimes européens en pleine mutation

Écrit par**Edmond
de Rothschild
(Europe)**Publié le
15.11.2023

Julien Bellony, Head of Wealth Planning, et Yvan Vaillant, Group Head of Wealth Planning, chez Edmond de Rothschild. (Photo: Edmond de Rothschild)

Plusieurs pays ont mis en œuvre des régimes fiscaux avantageux pour attirer des talents et des contribuables aisés. Certains d'entre eux en restreignent le champ d'application en ciblant des profils hautement qualifiés. Edmond de Rothschild propose un rapide tour d'horizon en Europe.



Au Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est le premier pays à avoir créé ce type de dispositif avec le régime dit de «remittance basis». Il offre une exonération d'impôts sur les revenus de sources étrangères non rapatriés sur le sol anglais, pour une durée maximale de 15 ans. Seuls les flux correspondant à du «clean capital» peuvent être rapatriés sans taxation. Le maintien du statut de clean capital suppose que tous les revenus qui sont générés soient portés au crédit de comptes ségrégés sous peine de «polluer» les actifs initiaux et de rendre leur rapatriement taxable.

Le statut est gratuit durant six ans puis passe à 30.000£/an à compter de la septième année puis 60.000£ à compter de la douzième année. L'abolition de ce régime est une possibilité post élections de 2024. Certaines études montrent que moins de 1% des personnes concernées quitteraient le territoire britannique.

En Espagne

L'Espagne a initialement créé la loi dite «Beckham», à destination des sportifs et qui s'adresse à présent aux travailleurs détachés sur le territoire espagnol. Assoupli en 2023, ce régime taxe les revenus du travail à 24% jusqu'à 600K€, et 47% au-delà. Les revenus étrangers du patrimoine ne sont pas imposés.

Les personnes éligibles sont les «télétravailleurs», les professionnels hautement qualifiés, les dirigeants d'entreprises ou les entrepreneurs «innovants». Depuis 2023, le régime s'étend également au conjoint de l'expatrié, ses enfants handicapés ou de moins de 25 ans. Les retraités ou rentiers ne sont donc pas la cible.

Au Portugal

Le Portugal envisage de réformer son régime des «Résidents Non-Habituels» (RNH), après une décennie d'attractivité. L'exonération



sur les revenus passifs de source étrangère (type dividendes et intérêts) et la limitation à 10% des retraites de source étrangère étaient les principaux avantages.

À compter du 1^{er} janvier 2024, les nouveaux arrivants retraités seront pleinement taxés. Les professeurs, chercheurs, personnes en activités de recherche et développement seront taxées à 20% sur leurs rémunérations et continueront à être exonérés sur leurs revenus passifs étrangers. Les nouveaux arrivants bénéficieront d'une exonération de 50% de leur revenu professionnel dans la limite de 250.000€ pour cinq ans.

Les personnes actuellement bénéficiaires du régime RNH ne devraient pas être impactées. Resteront-elles au Portugal une fois arrivées au terme du régime de 10 ans, pour des raisons de bien-être au quotidien?

En Italie

Depuis 2017, l'Italie vise les particuliers fortunés souhaitant s'établir en Italie, qui moyennant un impôt forfaitaire de 100.000€/an (+25.000 par membre du foyer fiscal) permet une exonération des revenus de source étrangère pendant 15 ans. L'exonération s'étend aux impôts sur la fortune, aux droits de succession et donation. D'autres dispositifs visent les stars du sport, les entrepreneurs, les chercheurs et professeurs étrangers. Un dernier régime vise les retraités étrangers s'installant dans le sud de l'Italie.

La remise en cause de ces différents régimes ne semble pas être d'actualité.

Dans d'autres pays

D'autres pays comme la Grèce, la France et le Luxembourg ont aussi élaboré des régimes fiscaux favorables. La tendance montre cependant une difficulté croissante pour les États à maintenir

l'équilibre entre l'attractivité fiscale, l'équité et le besoin de recettes fiscales.

Cet article promotionnel a été rédigé dans le cadre de l'adhésion au Paperjam+Delano Business Club de Edmond de Rothschild (Europe). Si vous souhaitez vous aussi adhérer au Club, contactez-nous à l'adresse club@paperjam.lu.

Edmond de Rothschild (Europe)

Julien Bellony

Yvan Vaillant

Members' Corner

Carte blanche

